

**Compte-rendu
du conseil scientifique
du 24 octobre 1996**

Les décisions

- Approbation du dossier Interreg II "Psy Ergo Hainaut"
- Subvention de 30 000 F pour le colloque sur l'histoire de la classe ouvrière
- Création d'un groupement d'intérêt scientifique sur le handicap
- Approbation du compte-rendu du 27 juin 1996

Informations

. Le Président du conseil, A. Fréville, annonce que les conseils scientifiques seront, le plus souvent possible, organisés en deux parties : la première consacrée à la politique de la recherche et du transfert de l'université (la partie la plus importante pour les personnalités extérieures), la seconde aux aspects plus techniques de la vie scientifique.

. B. Nongaillard présente l'arrêté relatif à la création d'une procédure de co-tutelle de thèse entre la France et l'étranger. Une convention type est disponible à la vice-présidence. Les thèses en co-tutelle seront financées à hauteur de 30 000 F (frais de déplacement, jury,...).

. Un compte-rendu de la réunion du 11 octobre sur les écoles doctorales, une information sur l'association Bernard Grégory et un appel à propositions pour l'organisation de doctorales en 1997 ont été transmis à chaque membre du conseil.

. La participation du FIBM passe de 50 % à 30 %. Une réunion de suivi de dossiers est programmée en novembre avec Monsieur WALLART. Peu de dossiers Interreg ont été retenus. Le point sera fait en novembre avec M. Nonclercq, de l'Inter-universitaire de Mons. Le projet Graisyhm a été agréé par la région.

Politique scientifique

. **Cellule recherche**, A. Fréville annonce la création d'une cellule recherche dont le responsable administratif sera Philippe Dupont, attaché d'administration. Cette cellule qui sera une structure légère d'aide aux laboratoires aura comme missions : la préparation et le suivi des dossiers institutionnels (Objectif 1, Interreg,...) et des conventions avec les entreprises, l'édition d'indicateurs de l'activité recherche, la diffusion d'informations aux laboratoires, la liaison avec les 3 chargés de mission recherche et transfert qui sont Y. Ravalard (transports terrestres), B. Thierry (matériaux nouveaux), J-C Angué (nouvelles technologies de l'information et de la communication).

. **Transfert**, B. Nongaillard, présente un calendrier de travail et des premières orientations pour définir la politique de transfert de l'Université. Pour les liaisons avec les entreprises l'entité associative est Valuval et les entités thématiques : CRITT, IEMN, CTT, CECII, les laboratoires.

Colloque en histoire

A l'unanimité le conseil approuve, sur proposition du Professeur GAYOT, Directeur du CRESCER, le principe (la répartition du bonus-qualité-recherche 97 n'étant pas définie) de financer à hauteur de 30 000 F le colloque international sur la classe ouvrière (ouvriers qualifiés) en Europe et en Amérique du Nord du XVIème au XXème siècle, co-organisé par les universités de Valenciennes et de Lille III, l'IFRESI et le CNRS. Il aura lieu les 20, 21 et 22 novembre 1997 au Centre des archives du monde du travail à Roubaix.

Constitution d'un GIS

Afin de spécifier les modalités de collaboration de recherche sur le handicap dans le cadre du pôle régional de génie biologique et médical, entre les universités de Lille II (facultés de médecine et des sciences du sport), de Lille I (centre d'automatique), de Valenciennes (LAMIH, équipe F-X Lepoutre), le conseil autorise, à l'unanimité, le président à signer le projet de convention constituant un groupement d'intérêt scientifique.

Etaients présents :

Personnalités extérieures : MM. Chevalier, Delbecq, Pasqualini

Collège A : MM. Bricout, Desmet, Fréville, Gaudier, Gazalet, Lepoutre, Millot, Nongailard, Ravalard

Collège C : Mme Ravez, MM. Lefèbvre, Mandiau, Menet

Collège D : M. Obert

Collège E : MM. Camus, Danjou

Collège F : Mme Givais

Collège Usagers : M. Canaple

Invités : MM. Delebarre, Etienne, Herreras, Malvache, Oudin, Thierry, Vanceulebroeck

Ont donné pouvoir : M. Blanquet à M. Pasqualini, M. Castres de St Martin à M. Delbecq

Excusés : Mme Follet, M. Blanquet, M. Castres de St Martin, M. Frimat, M. Le Ray, M. Mennecier